

[Restructurations 2014]

Les annonces

Le 1^{er} octobre 2013, le général d'armée Bertrand Ract Madoux, chef d'état-major de l'armée de Terre, a annoncé¹ la décision de réorganisation, prise pour l'année 2014. *TIM* publie, ici, l'intégralité de son propos².

Chers camarades,

Le président de la République a arrêté, dans le Livre blanc 2013, la stratégie de Défense et de sécurité de la France. Ce nouveau cap, qui tient compte de la situation économique de notre pays et de la nécessité de redresser ses comptes publics, fixe aux armées un contrat opérationnel adapté à ses ambitions de puissance.

La loi de programmation militaire 2014-2019, qui devrait être adoptée avant la fin de l'année par le parlement, traduira, quant à elle, les orientations de la politique de Défense en termes d'effectifs, d'équipements et de moyens financiers. Ce projet de loi de programmation, auquel l'armée de Terre a été associée, a mobilisé toute mon énergie et celle de mon état-major durant plusieurs mois. Comme je l'ai indiqué récemment devant des sénateurs, il me semble offrir à l'armée de Terre le meilleur compromis lui permettant d'assurer son contrat opérationnel, dans un contexte budgétaire tendu. Il prévoit d'abord de poursuivre l'indispensable modernisation de nos matériels grâce au programme Scorpion. Le lancement de cette opération d'équipements en 2014 est impératif. Il nous permettra d'envisager avec

¹ La vidéo est consultable sur le site www.terre.defense.gouv.fr.

² Seul le prononcé fait foi.

confiance l'arrivée, à partir de 2018, des tout premiers VBMR puis des EBRC, les successeurs du VAB et de l'AMX 10RC. Grâce à l'effort financier consenti par la Nation, l'armée de Terre devrait conserver son niveau actuel d'activité. Je suis donc confiant sur le maintien de la qualité de notre entraînement à venir, et donc sur notre capacité opérationnelle future. Vous connaissez le contrat qui nous a été confié par le nouveau livre blanc. Je vous en avais exposé les grandes lignes lors d'une précédente intervention vidéo. Il porte à 66 000 hommes le volume de forces projetables, contre près de 72 000 aujourd'hui. Il nécessite donc de réduire de l'équivalent d'une brigade interarmes le format des forces terrestres. Dans les prochaines années, plusieurs régiments disparaîtront donc progressivement de l'ordre de bataille de l'armée de Terre.

J'ai tenu, vous le savez, à ce que ce sacrifice soit partagé par toutes les fonctions opérationnelles, dans le seul but de préserver la cohérence et l'éventail des capacités de l'armée de Terre. Toutes sont utiles, mais certaines ont déjà atteint un niveau minimum, au risque de disparaître totalement. Les restructurations doivent aussi générer des économies, notamment de stationnement et d'infrastructure. Enfin, la cohérence territoriale des brigades sera améliorée, renforçant ainsi leur cohésion.

C'est sur la base de tous ces critères que j'ai proposé cet été, à nos autorités politiques, un plan de réorganisation, dont la première étape débutera au cours de l'année 2014.

Après une période de réflexion poussée, une décision a été prise que je vous annonce avec tristesse, à savoir la dissolution du 4^e régiment de dragons de Carpiagne, régiment équipé de chars Leclerc, qui prendra effet à l'été 2014. Le 1^{er} régiment étranger de cavalerie d'Orange, équipé d'AMX 10RC, sera, quant à lui, transféré à Carpiagne, courant 2014. Enfin, un régiment d'infanterie sera également dissout en 2014 mais son annonce en sera faite un peu plus tard, dès que l'ensemble des parties concernées aura pu en être avisé.

Vous le savez bien, c'est pour moi un véritable « crève-cœur » de voir disparaître ne serait-ce qu'un seul de nos beaux régiments. Chacun d'eux est chargé d'une riche histoire militaire, partagée par tous au sein du régiment et, ces dernières années, leur valeur a été éprouvée, parfois durement, sur les théâtres d'opération extérieurs. J'aurai donc une attention particulière pour que leur patrimoine historique ne sombre pas dans l'oubli et que leur souvenir soit entretenu dans nos rangs. Plus encore, je partage évidemment la déception et l'inquiétude de tous ceux que ces décisions vont toucher, et sans doute meurtrir. Je mesure les difficultés que ces changements vont entraîner pour chacun d'eux et tout particulièrement pour leurs familles. Je leur demande de ne pas céder à l'amertume et de garder la tête haute. Comme par le passé, je veillerai personnellement à ce que l'armée de Terre marque son intérêt et son attachement à chacun et chacune, militaires comme civils.

Je connais par ailleurs votre impatience à tous et l'anxiété de vos familles dans l'attente des autres annonces de restructuration. En effet, il faudra, l'an prochain, poursuivre ce plan de réorganisation. Quelques autres formations seront dissoutes à partir de 2015 et des ajustements capacitaires seront effectués dans la plupart des fonctions opérationnelles. Je vous communiquerai les décisions qui auront été retenues dès que cela sera possible. Une nouvelle fois, l'effort qui est demandé à l'armée de Terre est considérable, mais il est raisonné. Je sais qu'il intervient après une longue période de transformations, dans un climat économique défavorable. Je mesure aussi les inquiétudes que fait peser la réforme des retraites. Cependant, sachez à ce sujet que le ministre de la Défense a défendu les spécificités du régime de pensions militaires et les droits particuliers auxquels il ouvre. J'ai la certitude que ce nouvel effort n'entamera pas nos atouts les plus solides. La qualité de notre formation et de notre entraînement demeure, préservant ainsi intacte notre capacité opérationnelle à nous engager dans les combats les plus durs. Surtout, je sais pouvoir m'appuyer sur votre dévouement,

votre sens du devoir et sur la cohésion de l'armée de Terre, qui n'a jamais fait défaut, même dans les moments les plus difficiles.

Soyez tous convaincus qu'en ces moments, je suis à vos côtés.

5 634 signes